

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hadid - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-679840

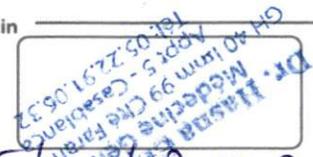
117-65

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10678 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BAHSSOUN Houba
 Date de naissance : 24.09.79
 Adresse :
 Tél. : 0521112620 Total des frais engagés : 150DC + 526# Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : 25/05/2022
 Nom et prénom du malade : Houba BAHSSOUN Age: 1979
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Colon irritable
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 105/2022
 Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

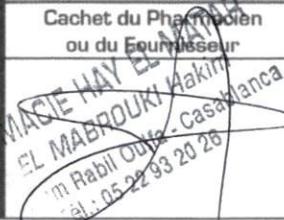


RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/04/2022	G	1	1500	INP : 09AM9441

MASSINA CHOUMRA
 99 Rue Farah Hassan
 Casablanca
 Tél : 05 22 93 20 26

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 M. EL MABROUKI Hakim m Rabit Oufi - Casablanca Tél : 05 22 93 20 26	25/04/2022	526,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

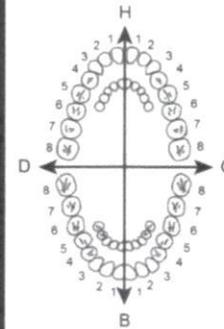
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

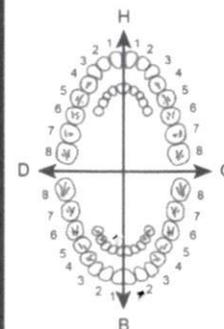
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CLASSEMENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DEBUT D'EXECUTION	<input type="text"/>
FIN D'EXECUTION	<input type="text"/>

COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
DATE DU DEVIS	<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CHOURKANI Hasna

Médecine de Famille - Diabétologie

Nutrithérapie - Amincissement

Dermatologie Interventionnelle

Esthétique Médicale



الدكتورة شركاني حسناء

طب الأسرة - السكري

التغذية - التخسيس

الأمراض الجلدية التداخلية

التجميل الطبي

Casablanca, le 25/04/2022 : الدار البيضاء، في :

M^{me} HOUDA BAHTOUN.

89,15

1/ ARNATROL M.

1211 - 2 g / 1 mois

69,-

2/ CARBOFLORE GS.

40,40

3/ Méteospasmyl

82,10

4/ INEAXIUM 20mg

245,-

5/ ALFLORCA

526,-

Pharmacie Générale
Médicines Généralistes
40 km 99 Cité Farah Essalam
Appt 5 - Casablanca
Tél: 05 22 91 06 32



Lot : 2422
À consommer de préférence avant le : 12/2024
P.P.C : 89,50 DH

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
6 118001 100293

PHARMACIE HAY EL MATAR
Dr. EL MABROUKI Hakim
Jd. Oud Rabit Oulfa Casablanca
Tél: 05 22 93 20 26

A consommer de préférence avant fin / Lot n°:
07/2024
0421115
PPC 69,00 DH

CARBOFLORE-GS
كاربوفلور جيس
CONFORT INTESTINAL
Produit fabriqué en France par :
Laboratoire Technologique d'Extraction Végétale
Le Chancelan - 69 770 LONGESSAIGNE
pour les Laboratoires Génération Santé
7, Bd Moulay Youssef - Casablanca - Maroc

Dr. HASSAN EL MABROUKI
Médicines Généralistes
40 km 99 Cité Farah Essalam
Appt 5 - Casablanca
Tél: 05 22 91 06 32

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair benou el aouam roches
noires casablanca
INEXIUM
20 mg Cpr GR
Boîte 14
84015DMF/21/ARG P.P.V.: 82,10 DH
6 118001 020591

SYMBIOSYS /
alflorex®
pour le Syndrome de l'Intestin Irritable
Poids net : 7,5 g e
105002
2024/05
Importateur Exclusif
BIOCOCOD MAROC
B.P. 126 Nouaceur
www.biococod.ma
P.P.C.: 245,00 DH
CE N°: 34757/2019/DMP

شارع محمد الناصري إقامة الماجوريل شقة 1 الطابق 1، قرب مستشفى الشيخ خليفة - الدار البيضاء

Avenue Mohamed Taib Nacri, Résidence Majorelle Etage 1, Appt 1 (à Côté de l'hôpital Cheikh Khalifa) - Casablanca

Tél.: 05 22 91 06 32 E-mail : CabinetChourkani@gmail.com